



VARENNES



Une ville
inclusive



Le coeur de notre communauté!





Martin Damphousse, maire de Varennes

mot du maire

Varennes, une ville inclusive et ouverte à la diversité

Depuis plusieurs années, la Ville de Varennes travaille à mettre en place des moyens favorisant l'inclusion des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Que ce soit à travers des événements, des aménagements ou bien des projets d'envergure, comme la construction de la maison Véro et Louis, nous confirmons notre leadership pour la promotion de l'égalité dans le respect des différences.

C'est donc avec une grande fierté que nous déployons cette première Politique inclusive de l'histoire de Varennes. Comme gouvernement de proximité, nous sommes appelés à jouer un rôle croissant en matière d'intégration et d'inclusion de cette belle diversité qui enrichit notre communauté. C'est pourquoi nous établissons des actions concrètes qui tiendront compte des attentes de l'ensemble de la population.

Je tiens à remercier les citoyens, les représentants d'institutions, les élus et les employés municipaux qui ont participé à l'élaboration de cette politique. Un merci particulier est également adressé à ma collègue conseillère municipale Brigitte Collin qui porte ce dossier avec cœur depuis le début. Nous sommes unis autour d'un mouvement d'inclusion sociale d'envergure et nous prêcherons par l'exemple en posant des gestes convaincants, tout comme nous l'avons fait pour l'accessibilité à notre bibliothèque, à nos bâtiments et à nos parcs.

Avec cette politique, nous souhaitons placer le citoyen au premier plan en fonction de ses besoins en matière d'aménagement, d'accueil, de communication et d'accès aux programmes et aux services. C'est pourquoi nous défendrons toutes les mesures favorisant l'inclusion, l'accessibilité universelle et l'intégration des nouveaux arrivants sur le territoire de Varennes.

Le maire,
Martin Damphousse



Le cœur de notre communauté!

La main représente notre communauté et son cœur symbolise la vie de chacun des citoyens. Les doigts traduisent la diversité et l'unicité de chaque individu qui incluent les nouveaux arrivants, les personnes âgées, les parents, les personnes en situation de handicap, les jeunes et les gens de toutes nationalités. Ils rappellent également les cinq valeurs qui guident cette politique : l'Équité, l'Engagement, le Respect, la Coopération et la Mobilisation.

table des matières

Section 1 | INTRODUCTION

Mot du maire	3
Table des matières	4
Mot de la conseillère.	5
Mot de la coordonnatrice.	6
Comités	7

Section 2 FONDEMENTS DE LA POLITIQUE

Mise en contexte	8
Le processus de production du handicap.	9
Notre vision de l'inclusion.	11
La chaîne d'accessibilité	12
Historique.	13
Les valeurs et principes d'intervention	14

Section 3 | CADRE D'INTERVENTION

Concertation	15
Bâtiments et équipements	16
Aménagement urbain	17
Mobilité	18
Loisir, art et culture	19
Sécurité publique	20
Communications	21
Ressources humaines	22

Section 4 | CONCLUSION

Mise en oeuvre	23
Distinctions et réalisations	24
Remerciements	26





Brigitte Collin, conseillère municipale, district 8, de Martigny

mot de la conseillère

C'est avec grand plaisir que je vous présente notre nouvelle Politique inclusive. Elle est le résultat de plusieurs années de travail, afin que tous nos citoyens puissent avoir des services de qualité et des installations sécuritaires et accessibles, peu importe leurs conditions particulières.

Dès mon arrivée comme conseillère en 2005, je me suis impliquée à sensibiliser les gens à la cause des personnes ayant un handicap. J'ai d'ailleurs mis en place le premier comité de travail avec des organismes et des citoyens varennois pour le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Je tiens à souligner le soutien de Josée Lamoureux et de feu France Tremblay, qui m'ont grandement aidé et appuyé dans cette toute nouvelle démarche à la Ville de Varennes.

L'accessibilité universelle est un concept d'inclusion sociale, qui fait en sorte que tout citoyen, sans discrimination sur son état de santé physique ou mental, sans jugement sur l'âge, l'orientation, le sexe, la nationalité, puisse vivre en communauté de façon autonome. Il s'agit de la meilleure stratégie pour déconstruire les préjugés et vivre en harmonie.

Le succès d'une telle politique ne peut être viable sans la grande sensibilité et le précieux soutien de nos employés municipaux et organismes partenaires, dont ceux qui siègent sur les comités menés avec brio par Lise Bélanger. Un grand merci également aux membres du conseil municipal, qui ont toujours appuyé mes projets, particulièrement à Martin Damphousse pour sa sensibilité et sa bienveillance. Il a mis tous les efforts possibles afin d'accueillir la première maison Véro & Louis sur notre territoire. En me côtoyant, il a été sensibilisé à ce que je vivais au quotidien et a souhaité faire une différence.

Ce n'est pas un secret, mon fils Marc-André est autiste et il a changé ma vie. Ce fut un combat de tous les jours pour faire valoir ses droits pour l'accessibilité des services. Il a fait de moi une femme à la fois guerrière et résiliente. Cette politique est le reflet de ce que je suis et la somme d'un beau travail d'équipe pour le bénéfice de notre communauté.



« Marc-André est mon phare. Grâce à lui, j'ai appris à mieux comprendre l'humain, l'empathie, le dépassement et l'amour sans attente. Je suis tellement fière de lui, il a fait de moi une bien meilleure personne. J'accepte ce que je ne peux changer et j'ai la force de continuer à évoluer avec lui. »





Lise Bélanger, coordonnatrice du plan d'action

mot de la coordonnatrice

Vous avez entre vos mains la toute première édition de la Politique inclusive de la Ville de Varennes. Ce document représente une belle évolution et plusieurs années de travail, de recherches et discussions pour mettre à votre disposition un outil qui, nous l'espérons, permettra à notre ville et nos citoyens de progresser ensemble.

À titre de coordonnatrice du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées, mon rôle ne se limite pas seulement à le promouvoir, en évaluer les résultats obtenus et faire les ajustements requis en cours de route. Je dois également coordonner la mise en œuvre de celui-ci, voir à l'implantation des différentes mesures en collaboration avec les gestionnaires, soutenir l'organisation des activités, encourager et apprécier les efforts du personnel et préparer le travail à venir dans les prochaines années.

J'ai le privilège de travailler avec la conseillère municipale Brigitte Collin, une élue, une femme et une mère dévouée et inspirante. J'ai également la chance d'être épaulée par une équipe d'employés dédiés, qui forment le comité interne et nous travaillons ensemble à sensibiliser le personnel, prioriser les objectifs reliés à chacun des services, réfléchir et proposer des actions et des initiatives stimulantes. Nos partenaires et intervenants professionnels qui forment le comité externe, sont d'un soutien incroyable et travaillent avec vivacité et humanité dans les propositions d'amélioration constante des services offerts à notre communauté.

L'inclusion cherche à transformer la société avec une vision sans distinction des différents groupes d'individus, pour que l'égalité et la différence y trouvent chacun leur place selon les besoins individuels et communs. Elle évolue dans un processus de socialisation pour que tous les citoyens, en situation de handicap ou non, puissent participer activement à leur communauté de façon égalitaire.

Je vous invite donc à relever le défi de l'inclusion et ainsi contribuer à faire de Varennes, une ville inclusive!



« Ce que je retiens de cette expérience, c'est l'approche novatrice liée à la fusion des deux comités, nos partenaires et nos employés municipaux, qui ont établi très rapidement une belle complicité et une bonne collaboration. L'objectif de ces rencontres était de se donner une assise commune en travaillant sur les valeurs guidant cette politique. La démarche positive de tous et chacun a permis de concerter ce projet et d'en assurer sa concrétisation. Le lancement de cette politique me remplit de fierté, au terme de plus de deux ans de travail et de consultation. »





MEMBRES DU COMITÉ INTERNE | VILLE DE VARENNES

- Brigitte Collin**, conseillère municipale, présidente du comité du plan d'action
- Lise Bélanger**, Service direction générale, coordonnatrice du plan d'action
- Mélicha Chagnon**, Services juridiques / Service de l'urbanisme et environnement
- Christine Goyette**, Service direction générale, Division services aux citoyens
- Caroline Gagnon**, Service direction générale, Bureau de projets et Mesures d'urgence
- Natacha Pilon**, Services récréatifs et communautaires
- Pascale Champagne**, Service Arts, culture et bibliothèque
- Judith Bonvouloir**, Service de l'urbanisme et environnement
- Pier-Luc Millette**, Service du génie
- Alexandre Sigouin**, Service de sécurité incendie
- Jean-François Bernier**, Service des travaux publics
- Claudia Desgagné**, Service des finances
- Caroline Vigneault**, Service des ressources humaines



MEMBRES DU COMITÉ EXTERNE | PARTENAIRES

- Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Centre / Institut Nazareth & Louis-Braille**
Gilles Corbeil, organisateur communautaire
- Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest**
Andrée Morissette, organisatrice communautaire
- Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Est**
Dominique Lesage, conseillère à la promotion de la santé
- Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Est / CLSC des Seigneuries de Varennes**
Martin Nadeau, organisateur communautaire
- Groupe des associations des personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal**
Pauline Couture, directrice générale
- Sans limites, Loisirs & Répits**
Isabelle Moreau, directrice générale
- Association d'information en logements et immeubles adaptés (AILIA)**
Bertrand Legault, coordonnateur
- SDEM-SEMO Montérégie**
Christine Larrivée, agente de communication et liaison



SDEM SEMO
MONTRÉGIE | Service de formation, d'intégration
et de médiation à l'emploi pour
personnes handicapées.

mise en contexte

La Ville de Varennes étant soucieuse du bien-être de l'ensemble de ses citoyens, croit qu'une communauté est en santé lorsque ses citoyens se donnent les moyens nécessaires pour rendre leur milieu plus inclusif. ¹ C'est pourquoi une démarche concrète et structurée a été entreprise pour adopter une politique d'inclusion sociale.

À l'origine, la Ville de Varennes a produit un Plan d'action à l'égard des personnes handicapées afin d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap sur son territoire.

L'accessibilité universelle est un concept qui a pour but de permettre à toute personne, quelle que soit ses capacités, de bénéficier et d'utiliser de façon similaire et autonome les services offerts à l'ensemble de la population. L'accessibilité universelle cherche donc à éliminer les barrières physiques, sociales et de communication qui font obstacle à la participation active et à l'inclusion des personnes.

Il est toutefois important de souligner qu'à la suite de l'adoption d'une nouvelle politique inclusive, le respect des normes d'accessibilité universelle se maintiendra de façon récurrente dans les différents projets de la Ville.

Au fil des années, nous avons connu une évolution au sens du terme et avons travaillé à rendre nos installations et services plus inclusifs pour l'ensemble des citoyens. Il est donc devenu une évidence que lors de l'élaboration d'une politique, celle-ci porterait une vision plus inclusive.

Par définition, l'inclusion repose entre autres sur le respect mutuel et la solidarité, sur la garantie d'une égalité des chances et des conditions de vie décentes pour tous. C'est vivre un sentiment d'appartenance, être accepté dans sa communauté et participer activement à des activités selon ses préférences personnelles, pour que chacun ait sa place dans la société.

Donc, pour bien saisir les enjeux, les membres de nos deux comités ont été consultés et nous ont fait part de leurs points de vue et de leurs suggestions, ce qui nous a permis d'enrichir ce document. Leurs réflexions, commentaires et contributions ont été très appréciés.

1. *Guide pratique – Une politique d'inclusion sociale... pourquoi pas? du Mouvement Acadien des communautés en santé du Nouveau-Brunswick*



Le processus de production du handicap

Selon le concept élaboré par le Réseau international sur le processus de production du handicap : « les maladies, traumatismes et autres atteintes à l'intégrité et au développement de la personne peuvent causer des déficiences et entraîner des incapacités temporaires ou permanentes de nature stable, progressive ou régressive. »²

LES OBSTACLES SONT :

- les préjugés;
- le manque d'aide ou de ressources;
- l'absence d'accessibilité à divers lieux;
- le manque d'information imprimée adaptée;
- le peu de signalisation accessible;
- le manque de communication.

Ce sont les différents obstacles à l'accomplissement qui placeront la personne en situation de handicap.

La Politique inclusive adoptée par la Ville de Varennes vise à réduire les obstacles pouvant nuire à l'autonomie des personnes, ce qui peut aussi être compris comme étant la réalisation des habitudes de vie.

C'est sur ce type de moyens que la Ville de Varennes souhaite travailler, visant à minimiser les différents obstacles et permettre le développement du plein potentiel de tous ses citoyens.

² Modèle de développement humain-processus de production du handicap par le Réseau international sur le processus de production d'un handicap (RIPPH) : <https://ripph.qc.ca/modele-mdh-pph/le-modele/> [8 août 2019].







notre vision de l'inclusion

Capacité pour chaque citoyen de participer pleinement à la vie en société, pouvoir y contribuer et en tirer parti.³

POUR TOUS⁴

L'inclusion sociale ne fait pas de discrimination de sexe, d'âge, de statut, de type de handicap, d'origine ethnique ou de religion.

PAR TOUS

L'inclusion sociale c'est l'affaire de tous et chacun : représentants municipaux, organismes communautaires, dirigeants, commerçants, bénévoles, professeurs et citoyens, dans tous les petits gestes que nous posons au quotidien.

PARTOUT

L'inclusion sociale c'est un espace ouvert, sans discrimination, donnant droit à tous aux mêmes avantages, que ce soit à la maison, au travail, à l'école, dans les commerces ou dans la rue.

Elle est un important « déterminant de la santé » ayant des retombées sur⁵ :

- **la santé physique;**
- **la santé mentale;**
- **le maintien de saines habitudes de vie.**

L'approche inclusive consiste à :

- **favoriser un sentiment d'appartenance;**
- **permettre à toute personne de se réaliser pleinement;**
- **encourager et permettre la participation active dans la communauté;**
- **offrir un milieu de vie facilitant le quotidien;**
- **reconnaître et accepter la diversité dans notre ville.**



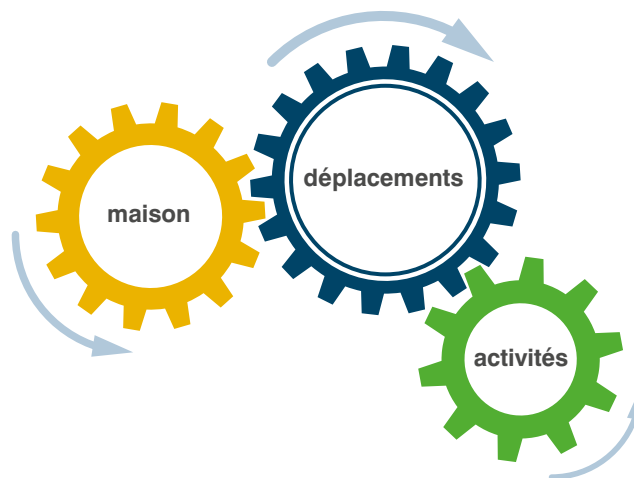
³ M. André Tourigny, médecin-conseil à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), et co-directeur à l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval (IVPSA).

⁴ Terre Sans Frontières - Campagne Québec Sans Frontières pour l'inclusion sociale

⁵ Mouvement Acadien des communautés en santé du Nouveau-Brunswick

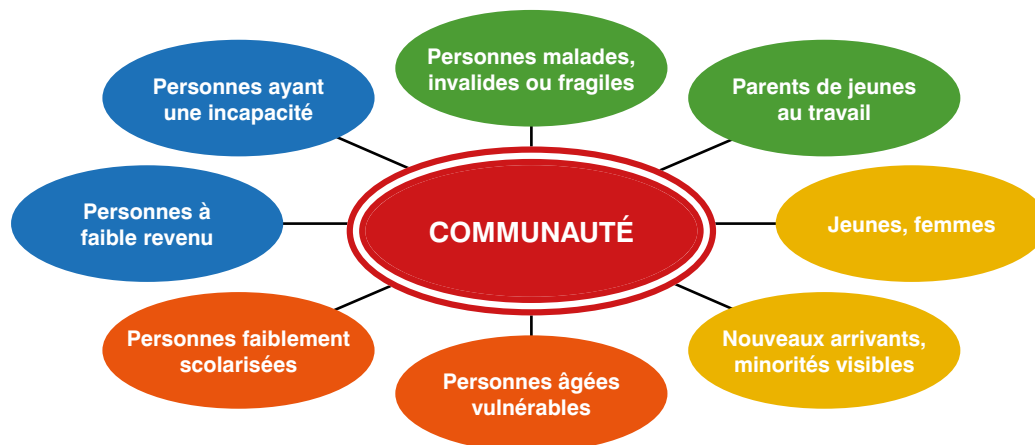
la chaîne d'accessibilité

Afin de réaliser leurs activités de la vie quotidienne et d'exercer leurs choix, les citoyens doivent effectuer une chaîne d'actions complémentaires : choisir une activité, quitter la maison, se rendre à une destination et revenir, permettant ainsi que tous les maillons soient fonctionnels pour favoriser l'atteinte de l'objectif.



SENSIBILISATION

L'inclusion est un projet de collectivité et tous doivent s'y engager concrètement.





historique



PLAN D'ACTION À L'ÉGARD
DES PERSONNES HANDICAPÉES
VILLE DE VARENNES

Depuis 2005, la Ville de Varennes produit un Plan d'action à l'égard des personnes handicapées (PAPH). Par la suite, la vision et les actions n'ont cessé d'évoluer.

Initialement, le PAPH a été développé pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap sur le territoire. Celui-ci a permis la réalisation de nombreuses actions significatives et porteuses pour la ville dont plusieurs ont été reconnues.

Varennes a choisi la sensibilisation et la prévention citoyenne par la mise en œuvre de divers projets et événements, permettant ainsi de comprendre la réalité et les obstacles auxquels sont confrontées les personnes qui vivent avec des limitations. Varennes se distingue ainsi par son approche envers les membres de la communauté, les organismes partenaires reconnus ainsi que les spécialistes disponibles sur son territoire.

La force des organismes du milieu repose sur leur implication avec la Ville à développer un lien durable et à favoriser la mobilisation de la communauté. Le riche apport des différentes personnes et associations a permis la mise en œuvre d'actions rassembleuses.

Finalement, la Ville facilite le déploiement du PAPH en donnant le mandat de la coordination à l'équipe de la direction générale. Une conseillère municipale est responsable du plan d'action depuis sa première mouture et deux comités travaillent à son renouvellement et à la réalisation de bons coups concertés. Un premier, le comité interne, formé par des employés représentant chacun des services municipaux, veille au suivi des actions planifiées en cours d'année et un deuxième, le comité externe, formé d'organismes communautaires, de professionnels et de représentants des établissements de la santé et services sociaux, apportent leur soutien et leur vision dans le développement de celles-ci.

C'est dans ce contexte que la Ville souhaite mettre en application une politique d'inclusion. Elle souhaite ainsi assurer la pérennité de la vision développée au fil des années et mobiliser les partenaires et citoyens afin de faire de Varennes une ville inclusive, permettant le développement du plein potentiel de tous.



valeurs et principes

Les valeurs

Les valeurs suivantes guideront l'application de la politique :

Équité : Atteinte d'un juste traitement visant l'égalité pour tous.

Engagement : Implication des partenaires, de la Ville, et des citoyens autour du projet commun de l'inclusion.

Respect : Considération et appréciation de l'apport et de la valeur de tous.

Coopération : Participation et collaboration des partenaires et de la Ville pour la réalisation de la politique.

Mobilisation : Action collective permettant de rassembler la population.

Les principes d'intervention

- **Égalité et équité**

Faire en sorte que toute personne obtienne des résultats similaires et ait droit aux mêmes services.

- **Concertation avec les ressources du milieu**

La collaboration est essentielle au développement et à l'application de la politique et permet de faire le suivi des véritables besoins.

- **Respect de l'autonomie et de la dignité**

La reconnaissance des multiples capacités des personnes pour en faire bénéficier la collectivité.

- **La planification pour du développement durable**

L'importance de la préparation et conception du travail de planification à réaliser afin de pouvoir desservir plusieurs générations.

- **Intégration architecturale**

Afin d'optimiser l'accessibilité, tout aménagement doit respecter les contraintes architecturales et patrimoniales pour s'intégrer harmonieusement dans l'environnement.

- **Transversalité**

L'inclusion touche plusieurs sphères de responsabilité municipale. L'application de la politique permettra d'être conséquent dans les décisions et assurera une cohérence dans les actions municipales.

- **Respect des capacités humaines, financières et matérielles de la Ville**

L'inclusion s'effectue d'une part, en considérant les priorités établies par le comité consultatif et d'autre part, avec les contraintes administratives, organisationnelles et financières de la Ville.



cadre d'intervention

CONCERTATION

Varennes souhaite mobiliser le milieu et ainsi bénéficier de l'expertise des différents acteurs locaux et régionaux. En réunissant plusieurs intervenants autour d'objectifs communs, la Ville tient compte des meilleures pratiques pour mettre en place des projets et des infrastructures qui répondront aux différentes caractéristiques de l'ensemble de la population.



L'engagement municipal

COMITÉ CONSULTATIF

Former et maintenir un comité consultatif de la politique inclusive constitué de partenaires et de membres de l'équipe municipale.

DÉVELOPPEMENT ET AMÉLIORATION CONTINUE DE LA POLITIQUE

Assurer le développement continu de la politique en fonction des besoins évolutifs de la population.

REPRÉSENTATIONS

Partager l'expérience municipale en matière d'inclusion sociale auprès de différents partenaires et contribuer au rayonnement et à la notoriété de la Ville sur la scène locale, régionale et nationale.

bâtiments et équipements



Accéder à un édifice, à ses aménagements intérieurs et extérieurs et pouvoir utiliser les équipements disponibles sont des enjeux réels afin de se prévaloir des services qui sont offerts.

L'engagement municipal

ÉDIFICES MUNICIPAUX

- Favoriser la mise aux normes d'accessibilité de tous les édifices où sont offerts de façon permanente ou ponctuelle des services municipaux en priorisant, lorsque possible, des aménagements accessibles.
- Rendre accessibles les différents équipements disponibles dans ces édifices et assurer une vigilance dans l'entretien de ceux-ci.
- Prioriser les aménagements inclusifs dans les projets à venir et favoriser la rénovation en fonction des normes d'accessibilité pour les projets déjà réalisés.
- S'assurer que les employés municipaux veillent au suivi des projets et reçoivent la formation adéquate.

COMMERCES ET SERVICES

- S'assurer que les normes minimales d'accessibilité prévues à la réglementation provinciale en vigueur soient appliquées dans tous les bâtiments assujettis.
- Ajuster les règlements de construction pour intégrer des dispositions liées à l'accessibilité.
- Faire la promotion et informer les commerçants des différents programmes offerts et dans la mesure du possible, voir à les soutenir dans leur volonté de réaliser des actions visant l'amélioration de l'accessibilité de leur commerce.

MILIEU RÉSIDENTIEL

- Encourager l'offre de logements et de résidences accessibles facilement adaptables pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles.
- Lier la Ville aux organismes afin de faciliter la recherche et l'accès à un logement adapté pour les citoyens.
- Encourager les citoyens à adapter leur domicile.

aménagement urbain



Afin d'utiliser et de développer leur plein potentiel, les citoyens doivent pouvoir se déplacer sécuritairement, de leur point de départ à leur point d'arrivée.

L'aménagement inclusif et l'entretien attentionné permettront de mettre en place des éléments facilitateurs.

L'engagement municipal

STATIONNEMENTS RÉSERVÉS

- Appliquer et faire respecter la réglementation en vigueur concernant l'aménagement et l'utilisation des espaces de stationnements réservés.
- Veiller à l'entretien des espaces réservés dans les stationnements municipaux et à l'évaluation régulière des besoins concernant leur localisation et leur aménagement.

VOIES PIÉTONNIÈRES

- Prévoir des allées de circulations libres d'obstacles.
- Sensibiliser les citoyens, commerçants et travailleurs municipaux à laisser les voies piétonnières libres d'obstacles en tout temps.

SIGNALISATION

- Se doter des équipements visuels et sonores adéquats pour permettre les déplacements et l'orientation sécuritaires de tous les citoyens.

PARCS ET ESPACES VERTS

- Rendre les parcs et espaces verts plus facilement accessibles à tous.

MOBILIER URBAIN

- Planifier le choix, la localisation et l'accessibilité du lieu pour le mobilier urbain (bancs, poubelles, lampadaires, etc.) en fonction d'une utilisation adéquate et de déplacements sécuritaires pour tous.



La possibilité de se déplacer et d'utiliser un moyen de transport est un enjeu fondamental pour l'accomplissement personnel et social : travailler, faire des achats, se rendre à des visites médicales, participer aux activités de loisir ainsi qu'aux implications citoyennes.

Il est nécessaire de faciliter l'usage des transports pour tous. Il est important de souligner qu'il y a des personnes dont les limitations fonctionnelles nécessitent un service porte-à-porte. Donc, le maintien de l'offre d'un service de transport adapté est une priorité.

L'engagement municipal

Faciliter et sécuriser tous les modes de déplacements.

TRANSPORT EN COMMUN

- Sensibiliser les organismes comme la MRC, EXO, le MTQ et les employeurs pour augmenter l'offre en transport adapté ainsi que son accessibilité.
- Sensibiliser les transporteurs à former leurs employés.

TRANSPORT ADAPTÉ PORTE-À-PORTE

- Sensibiliser les acteurs à l'importance de maintenir le service de transport adapté pour les personnes en situation de handicap ne pouvant se prévaloir du service de transport en commun régulier.
- Faciliter l'amélioration des services offerts en fonction des besoins exprimés par les usagers et les ressources disponibles.

TRANSPORT PERSONNEL

- Faciliter et sécuriser l'utilisation du vélo, de la marche et des aides à la mobilité motorisée (triporteur, quadriporteur, etc.) sur le territoire de la ville.

loisirs, arts et culture



Le loisir englobe des activités individuelles et collectives de natures variées qui peuvent être effectuées librement sur le territoire en dehors des occupations quotidiennes.

Ainsi, les activités culturelles, sportives, communautaires, touristiques et de plein air doivent répondre aux besoins de divertissement, de socialisation et de mobilité, quelles que soient les capacités des citoyens.

Arrimer cette politique avec les autres grandes orientations administratives de la Ville transmet un message mobilisateur auprès des intervenants municipaux et associatifs :

- Offrir et soutenir une programmation d'activités qui répond aux besoins de tous les citoyens;
- Développer certaines activités adaptées dans le prolongement des activités régulières;
- Favoriser et soutenir la vie associative aux principes de l'inclusion;
- Valoriser l'implication bénévole;
- Consulter les associations et les organismes pour connaître les besoins de leurs membres;
- S'assurer d'offrir des activités et des services de qualité répondant aux critères d'inclusion;
- Privilégier la dimension récréative et inclusive dans chaque champ d'intervention;
- Être à l'affût des tendances;
- Garder une ouverture d'esprit et être à l'écoute des personnes qui ont du mal à s'inclure dans un groupe ou une activité.

L'engagement municipal

- Sensibiliser les intervenants municipaux ainsi que les partenaires du milieu aux attitudes et comportements inclusifs;
- Développer des approches, des interventions et des programmes inclusifs innovants en matière d'expérience de loisir.

sécurité publique



La Ville maintient un environnement sécuritaire qui favorise la qualité de vie de tous les citoyens. Il est toutefois nécessaire de conserver une attention particulière aux mesures de prévention, d'intervention et de tenir compte des besoins et des contraintes spécifiques des citoyens.

L'engagement municipal

PRÉVENTION

- Poursuivre des stratégies et développer des outils d'information incitant les personnes vulnérables à adopter des comportements sécuritaires;
- Identifier et éliminer ou contrôler les situations potentiellement dangereuses pour la sécurité publique dans l'aménagement et l'utilisation des infrastructures et lors d'événements publics;
- Planifier et exercer les évacuations des personnes en situation de vulnérabilité dans les édifices municipaux, les édifices publics et les lieux de résidence;
- Offrir des outils de sensibilisation pour favoriser la protection des personnes vulnérables.

INTERVENTION

- Maintenir les outils nécessaires pour améliorer l'intervention auprès des citoyens dont les comportements sont potentiellement dangereux pour eux-mêmes ou pour autrui;
- Accroître l'efficacité des interventions en situation d'urgence.

communications



Les communications occupent une place essentielle dans l'offre de service municipale puisqu'elles permettent la participation citoyenne au sein de la communauté. En ce sens, elles sont un maillon important de la chaîne d'accessibilité.

L'engagement municipal

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Informer la population de l'existence de la politique et de ses applications;
- Diffuser l'information à tous les citoyens via les moyens de communications de la Ville.

PROMOTION

- Promouvoir les différents programmes et services afin d'en accroître la visibilité et l'utilisation.



ressources humaines



Afin de favoriser l'inclusion, il est essentiel de sensibiliser et de former les employés municipaux.

La Ville souhaite jouer un rôle dans l'intégration professionnelle et dans l'accès à l'emploi.

L'engagement municipal

EMPLOYÉS MUNICIPAUX

- Promouvoir cette politique au sein de l'administration municipale;
- Développer l'expertise des employés par la formation afin d'en accroître les connaissances et compétences.

FORMATION ET EMPLOI

- Promouvoir et encourager le soutien aux organismes et partenaires du milieu pour accroître la qualité de l'accueil et des services offerts;
- Permettre le transfert de connaissances entre les organismes partenaires et la Ville;
- Diffuser les offres d'emploi sur des plateformes spécialisées et adaptées;
- Contribuer au développement de compétences en milieu de travail par une vision inclusive de l'embauche;
- Reconnaître les compétences de façon égale à toute personne ayant les compétences requises pour occuper un emploi;
- Fournir les outils indispensables à l'exécution d'un travail et faciliter l'adaptation d'un poste de travail selon les besoins de la personne;
- Consentir le temps nécessaire pour permettre l'inclusion de la personne au travail.



mise en œuvre



LE COMITÉ CONSULTATIF DE LA POLITIQUE INCLUSIVE

Sous la responsabilité de la Ville, ce comité regroupe des employés municipaux et des partenaires œuvrant dans le milieu et concernés de près par la thématique de l'inclusion.

Il a pour mandat d'assurer le suivi permanent et le développement de la politique ainsi que l'élaboration et l'application de son plan d'action.

Une conseillère municipale est désignée en tant que responsable des questions d'accessibilité et d'inclusion, ainsi qu'une coordonnatrice du plan d'action dans l'équipe municipale.

UN PLAN D'ACTION

Élément essentiel pour concrétiser la vision d'une municipalité inclusive, cet outil d'intervention est le fruit de la consultation du milieu. Il permet de cibler et de prioriser des actions éliminant les obstacles et favorisant le développement du plein potentiel des citoyens.

UNE COORDINATION

La coordonnatrice assure la cohérence et voit au développement et à la mise en œuvre de la politique et de son plan d'action. Étant donné l'aspect transversal de la politique, elle œuvre au sein de l'équipe de la direction générale et travaille en collaboration avec les comités Ville et partenaires.

LIEN AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL

Présence d'un élu municipal aux comités afin d'assurer un lien entre les orientations politiques et la mise en œuvre.

LES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Les différents services de la Ville de Varennes contribuent à chaque année au suivi des différentes formations, à la concrétisation de divers projets et aux aménagements spécifiques reliés à l'accessibilité.



LA PROMOTION D'UNE VILLE INCLUSIVE

L'accessibilité est un projet de collectivité dont la Ville et ses employés sont les principaux ambassadeurs. Cette volonté politique est d'assurer l'accès aux services et de favoriser la participation sociale de tous.



distinctions et réalisations



PARC KI-RI

Réceptaire du prix **Carrefour Action Municipale et Famille** dans la catégorie « Parc intergénération », il s'agit d'un aménagement tout à fait novateur et accessible qui a été entièrement réaménagé pour réunir tous les types de familles, des petits enfants aux grands-parents.

Le parc est accessible par un sentier asphalté qui facilite les déplacements pour les personnes à mobilité réduite et les tables à pique-nique sont également accessibles aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant.

Le parc est doté d'un éclairage sécuritaire et le pavillon de commodités possède des tables à langer et des toilettes accessibles. Certaines balançoires sont équipées de chaises thérapeutiques, des modules de mise en forme sont installées en zones ombragées et l'ajout d'une aire de jeux de pétanque devient un lieu de rassemblement pour les aînés.

Un jeu d'eau muni de bornes d'activation avec touche numérique et l'accès à un fauteuil roulant adapté et imperméable, fourni par la Ville, est disponible pour permettre le transfert d'un enfant à mobilité réduite afin de lui donner accès au jeu d'eau.



EXPOSITION CLAUDE MILLETTE - À CONTRE-SENS

Réceptaire du **Mérite Ovation Municipale** dans la catégorie « Culture, patrimoine et interculturalité » de l'Union des Municipalités du Québec, Varennes a initié l'exposition *Claude Millette - À contre sens*, conçue pour répondre aux besoins spécifiques des personnes malvoyantes et non-voyantes. L'exposition accessible à tous s'est révélée en tant qu'outil de sensibilisation et de démocratisation des arts visuels.

L'artiste de renom international, Claude Millette, a réalisé une production de sept sculptures adaptées aux personnes ayant des incapacités visuelles, dans le but de leur faire découvrir par le toucher une expérience sensorielle hors du commun.

Pour optimiser les visites autonomes, plusieurs dispositifs ont été imaginés comme des socles créés sur mesure pour mettre les œuvres en valeur et offrir un accès facile, une signalisation en caractères agrandis et en braille ainsi que des lecteurs à puces servant d'audio-guide.

Ce projet unique a été rendu possible avec la collaboration spéciale de l'Institut Nazareth et Louis-Braille.

LA MAISON VÉRO & LOUIS

VARENNES
PAVILLON LOWE'S CANADA

LA MAISON VÉRO & LOUIS

Varennnes accueille fièrement la toute première résidence du Québec pour les adultes de 21 ans et plus vivant avec un trouble du spectre de l'autisme. Celle-ci est située sur la rue Jules-Phaneuf à proximité du parc Saint-Charles et son terrain a été gracieusement offert par la Ville. Ce grand rêve de Guylaine Guay, autrice du livre *Deux garçons à la mère*, paru en 2014, est devenu réalité grâce à l'implication de Véronique Cloutier et Louis Morissette et du conseil municipal de Varennnes.

« Avec ce site enchanteur, il est maintenant plus facile d'imaginer la maison : grande, lumineuse, colorée, répondant aux besoins particuliers des résidents, dans laquelle on rit, on s'amuse et surtout, dans laquelle le respect et l'amour prédominent » - Véronique Cloutier et Louis Morissette

Grâce à la participation de la communauté, le conseil municipal a remis à la Fondation Véro & Louis la généreuse somme de 171 500 \$ lors du Tournoi de golf de la Ville en 2018. En soirée sur une projection vidéo, la conseillère municipale Brigitte Collin, qui subvient aux besoins de son fils qui vit avec le spectre de l'autisme, a livré un témoignage émouvant sur leur vie au quotidien en remerciant également tous les donateurs.

« Heureusement aujourd'hui, des gens de cœur ont décidé d'en faire leur mission. Dans cette maison, il y a de l'amour, des soins, des activités intéressantes où des gens vivront leur handicap à leur façon tout en étant compris. Nous avons pris la décision de donner au suivant en déployant beaucoup d'efforts pour le bien-être et l'inclusion de la population vivant avec des incapacités » - Brigitte Collin et Martin Damphousse





remerciements

L'Office des personnes handicapées du Québec souligne sa satisfaction en regard de l'adoption de ce nouveau plan ainsi que du bilan couvrant les années 2019 et 2020. En effet, ces bilans font état de plusieurs réalisations dans le secteur des loisirs, dont le réaménagement complet du parc Pré-Vert en vue de rendre ses installations accessibles. Nous soulignons également la tenue de nombreuses activités à la bibliothèque ayant permis de sensibiliser la population aux divers types d'incapacités, aux préjugés et à la discrimination envers les personnes handicapées. En somme, les actions que vous posez témoignent votre engagement et ne ménager aucun effort pour vos citoyens handicapés.

- Daniel Jean, directeur général de l'Office des personnes handicapées du Québec

Le conseil municipal souligne l'excellent travail, la ténacité et la passion de plusieurs personnes qui ont participé à l'élaboration cette politique inclusive.

- Martin Dampousse, maire de Varennes, pour son leadership, son ouverture et sa sensibilité à la différence.
- Brigitte Collin, conseillère municipale, au cœur de ce projet, pour sa vision et son énergie communicative.
- Le conseil municipal, pour sa confiance et son appui dans ce projet.
- Sébastien Roy, directeur général, pour ses qualités de gestionnaire, son écoute et sa confiance à l'égard du personnel municipal.
- Lise Bélanger, coordonnatrice du plan d'action, rassembleuse et impliquée depuis le tout début. Son apport a été indispensable pour l'ensemble du projet.
- Les membres du comité externe, responsables des organismes partenaires, qui ont travaillé de concert avec les employés de la Ville et qui ont démontré une grande ouverture à partager leurs expériences et leurs compétences.
- Les membres du comité interne, les employés municipaux, qui ont participé avec enthousiasme aux fondements de cette politique.
- Flavie Lavallière, conseillère en développement collectif chez Communagir, pour son accompagnement dans cette démarche proactive.



Recherche et rédaction

Lise Bélanger, coordonnatrice, en collaboration avec
Brigitte Collin, conseillère municipale et
les membres des comités interne et externe.
Flavie Lavallière, conseillère en développement collectif chez Communagir

Photographies | Ville de Varennes, Ricardo Ruiz et Simon Lanciault

Design graphique | Angraphick inc.

Impression | Imprimerie Multipress

La politique inclusive a été adoptée en séance publique le 7 juin 2021.



VARENNES

Ce document est publié par la Ville de Varennes
175, rue Sainte-Anne, C.P. 5000
Varennes (Québec) J3X 1T5
Téléphone : 450 652-9888